



**HAL**  
open science

## Deux papyrus inédits des archives de Zénon

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Deux papyrus inédits des archives de Zénon. *Ancient society*, 2015, 45, pp.83-96.  
10.2143/AS.45.0.3110543 . hal-01597571

**HAL Id: hal-01597571**

**<https://hal.science/hal-01597571v1>**

Submitted on 28 Sep 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## DEUX PAPYRUS INÉDITS DES ARCHIVES DE ZÉNON

*Abstract:* Edition of two papyri belonging to the Zenon archive (III BC). The first is a petition addressed to Zenon concerning fishermen; the second is a letter sent to Zenon about the construction of a building.

Ces deux papyrus appartiennent depuis longtemps au collège de la Sainte-Famille du Caire sans que l'on sache exactement comment ni à quelle date ils y sont entrés. Je dois au regretté père Maurice Martin de me les avoir jadis montrés, alors qu'ils étaient encore enroulés et conservés dans un tiroir de la bibliothèque dont il avait la charge. Il m'a autorisé à les mettre sous verre et m'en a confié l'étude, qui a été trop longtemps différée. Je suis heureux de dédier ces éditions à sa mémoire en reconnaissance des discussions passionnantes que nous eûmes ensemble pendant les années que j'ai passées au Caire<sup>1</sup>.

### 1 — LETTRE-PÉTITION DE PSENOBASTIS À ZÉNON: UNE AFFAIRE DE PÊCHEURS

Pl. 1-2

L 12,9 × H 16

ca. 250<sup>a</sup>

Le papyrus a été enroulé selon un axe vertical, de chaque côté vers le centre (cf. Fig. 1). Aussi, après aplatissement, il était replié en six bandes d'environ 2 cm, trois correspondant à la fermeture du côté gauche, trois autres à celle du côté droit. Des traces d'encre dans la marge de gauche, particulièrement visibles à la l. 8, indiquent que l'encre n'était pas encore sèche quand le document a été enroulé. Le feuillet, quoique légèrement endommagé dans la partie supérieure gauche, présente ses dimensions d'origine. *Kollêsis* à environ 1,7 cm du bord droit.

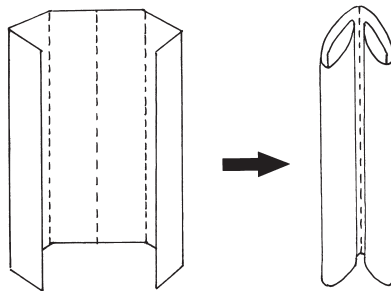


Fig. 1: reconstitution de la façon dont a été enroulé le feuillet d'après les plis

<sup>1</sup> Je remercie Willy Clarysse ainsi que les deux experts anonymes d'avoir relu cet article et de l'avoir amélioré par leurs remarques.

L'écriture est typique du III<sup>a</sup> et présente de grandes affinités avec celle du *P. Cair. Zen.* II 59251, sans être pour autant identique.

Psenobastis demande à Zénon d'intervenir auprès du basilicogrammate Pauês (déjà connu, cf. l. 3 n.) afin qu'il ne s'oppose pas à ce qu'il est en train de faire avec des pêcheurs à l'épervier, ἀμφιβολεῖς (cf. l. 6 n.) et qui est décrit aux l. 5-10. L'interprétation de ces cinq lignes est problématique. Elle repose sur le sens que l'on donne au verbe ἐγλαμβάνοντας (l. 7) et à son complément τοὺς ἀπὸ χειρὸς ἀμφιβάλλοντας (l. 7-8).

Commençons par ce dernier: on reconnaît dans ἀμφιβάλλοντες la même racine qu'ἀμφιβολεῖς «pêcheurs à l'épervier» (litt. «ceux qui jettent le filet»), employé plus haut (l. 6). Mais le sens de cette expression dépend de celui que l'on donne à ἀπὸ χει(τ)ρός. L'expression οἱ ἀπὸ χει(τ)ρὸς ἀμφιβάλλοντες pourrait être parallèle à celle d'ἀλιεῖς ἀπὸ ποδός des documents de Socnopaiou Nêsos, désignant soit ceux qui pêchent à pied sur les bords du lac Mœris ou le long des canaux, par opposition à ceux qui pêchent en bateau, soit ceux qui pratiquent la pêche sur des sols inondés par la crue où le niveau d'eau permet de se déplacer à pied (cf. *P. Louvre* I, p. 173-174 et H. Chouliara-Raios, *H alieía στην Αίγυπτο*, II, p. 418-419). Mais on voit mal quelle technique particulière pourrait désigner ἀπὸ χειρός. Si l'on excepte l'expression ἀπὸ χειρὸς εἰς χεῖρας «de la main à la main», parfois abrégée en ἀπὸ χειρός, le syntagme ἀπὸ χειρός n'apparaît dans les papyrus qu'au sens de «à la main, manuellement»<sup>2</sup>. On pourrait considérer qu'ἀπὸ χειρός oppose nos pêcheurs à d'autres dont la technique ne fait pas intervenir autant la force manuelle: par exemple, la pêche au harpon par opposition à la pêche au filet ou à la ligne. Mais ce serait oublier qu'ἀμφιβάλλω implique nécessairement l'usage d'un filet. Pour contourner cette difficulté, on pourrait y voir une technique de pêche au filet nécessitant l'emploi de la force manuelle. C'est le cas de la pêche à la seine qui implique que l'on tracte à la force des bras les deux extrémités du filet pour emprisonner les poissons et les rabattre vers le rivage. C'est une technique de pêche beaucoup plus physique. Mais ἀμφιβάλλω désigne la pêche à l'épervier et non à la seine qui s'exprime par le verbe σαγηνεύω (cf. l. 6 n.) et il est difficilement pensable que les ἀπὸ χει(τ)ρός

<sup>2</sup> *P. Cair. Zen.* II 59155, 3: πότισον τὴν γῆν ἀπὸ χειρός; *SB XVI* 13014, 4-5: ἀπὸ χειρὸς ποτιζόντων. Il s'agit ici d'arroser la terre manuellement, c'est-à-dire en utilisant le *shaduf*.

ἀμφιβάλλοντες soient une sous-catégorie des pêcheurs à l'épervier. Faut-il alors penser qu'ἀμφιβάλλω a pu s'appliquer à plusieurs formes de pêche au filet, dont celle à la seine? Le fait que les pêcheurs tirent le filet à partir du rivage, en l'occurrence celui des îles (νήσοι), pourrait permettre de comprendre le contenu de la finale qui suit, ἵνα μηθεὶς ἕτερος ἐπιπορεύηται ἐπὶ τὰς νήσους: personne d'autre que ces pêcheurs n'a le droit de pénétrer sur les îles. Reste que le sens final est obscur.

Si on renonce à élargir le sens précis d'ἀμφιβάλλω, il faut alors donner à ἀπὸ χει(ι)ρός un sens non technique. Ce syntagme peut signifier «de façon improvisée, approximative» (cf. la glose d'Hésychius α 8468, dérivant d'Apollonios le Sophiste: αὐτοσχεδίη· ἀπὸ χειρός). Il a donné lieu à la création de l'adjectif rare ἀπόχειρος «sans préparation» (Polybe, 22.14.8). Quoique ce sens ne soit pas attesté dans les papyrus, on pourrait voir dans les ἀπὸ χει(ι)ρός ἀμφιβάλλοντες des pêcheurs «occasionnels» ou «sauvages», c'est-à-dire n'étant pas officiellement immatriculés dans la corporation des ἀμφιβολεῖς autorisés à pêcher. Je dois reconnaître que cette solution a quelque chose de désespéré et qu'elle est très peu vraisemblable.

Plus satisfaisant serait de voir dans ἀπὸ χει(ι)ρός un synonyme de ἐκ χειρός «à portée de main, sous la main, à disposition» (*LSJ*, s.v., II 5 e). L'expression ἀπὸ χειρός se retrouve elle-même au sens de «à disposition» dans la littérature technique. Il s'agirait alors ici des «pêcheurs à l'épervier disponibles». Mais quelle que soit la préposition, cette expression est inconnue des papyrus.

Le participe ἐγλαμβάνοντας (= ἐκλαμβάνοντας) n'est pas plus clair. Ce verbe peut avoir une acception concrète, quoique peu attestée, «saisir, emporter» (*LSJ*, s.v., II; *WB* I; IV, s.v., 1; attesté dans *P. Rev. Laws* 29, 13 et *P. Tebt.* III 1 789, 13 avec καρπὸν ou γενήματα), mal adaptée au présent contexte<sup>3</sup>. Le sens figuré de ce verbe dans les papyrus est «prendre à ferme», notamment à l'époque de notre document, mais il a comme complément le nom de la ferme ou de l'entreprise, ce qui n'est pas le cas ici. De ce sens, il serait tentant de tirer celui d'«engager, prendre à son service», qui pourrait convenir à notre texte, mais qui

<sup>3</sup> À moins d'imaginer que τοὺς ἀπὸ χειρός ἀμφιβάλλοντας désigne une catégorie de pêcheurs indésirables (braconniers?), que Psenobastis et les *amphiboleis* officiels cherchent à «faire évacuer» (ce qui rendrait plus clair le rapport avec la finale ἵνα μηθεὶς ἕτερος κτλ.). Mais ce sens force quelque peu celui des attestations papyrologiques, du reste peu nombreuses et où le complément est un objet et non une personne.

n'est pas attesté dans les papyrus ptolémaïques et n'est connu que par un exemple romain tardif, *W.Chr.* 497 (= *P. Grenf.* II 67), 5 (contrat d'engagement de danseuses, 237<sup>p</sup>). Il est probable qu'ici, l'idée d'«engager» est sous-tendue par celle de «sélectionner», sens que l'on trouve attesté dans la littérature dès Aristote (*LSJ*, s.v., VI).

En résumé, la solution la plus vraisemblable qui se dégage est que Psenobastis et les *amphiboleis* sont en train de recourir aux services (ἐκλαμβάνειν) d'une certaine catégorie de pêcheurs, soit des pêcheurs à la seine, travaillant à partir des îles d'où ils lancent leurs filets et les tirent à la force du bras (ἀπὸ χερρός) pour rabattre le poisson sur leur rives; soit des pêcheurs à l'épervier qui sont disponibles. Mais force est de reconnaître que le rapport avec la finale qui suit (ἵνα μηθεὶς ἕτερος κτλ.) est obscur: en quoi le fait de louer ces pêcheurs empêchera-t-il que d'autres ne pénètrent sur les îles?

Psenobastis craint que le basilicogrammate ne s'oppose à lui (l. 10-11). La raison, là encore, n'est pas claire. Elle tient peut-être au fait que sont impliquées des νῆσοι, ces amas alluvionnaires qui se forment de crue en crue (cf. l. 10 n.). Leur nature limoneuse devait attirer les poissons et en faisait des lieux de pêche privilégiés<sup>4</sup>. Or la fonction première du basilicogrammate est de tenir à jour le relevé des terres cultivables dont la physionomie changeait continuellement à la suite des crues. Les *nêsoi* faisaient partie des modifications de terrains que le basilicogrammate surveillait, d'autant que leur fertilité était une source de revenus agricoles, dont l'enregistrement lui incombait.

Une autre raison pourrait être suffisante: la pêche était un monopole royal fonctionnant en régie directe (donc sans intervention de fermiers), en tout cas dans le Fayoum<sup>5</sup>. Les pêcheurs, probablement organisés en corporations, étaient salariés de l'État qui leur fournissait de quoi acheter leur matériel et auquel ils versaient une partie du poisson pêché. Les lieux de pêche et la production, comme ensuite la vente, étaient strictement contrôlés par l'État comme l'atteste *P. Tebt.* III 1, 701 (235<sup>a</sup>), un registre de correspondance administrative concernant la gestion

<sup>4</sup> Cf., par exemple, ce que dit le père Sicard dans sa *Lettre sur les différentes pêches qui se font en Égypte* de 1723 (Cl. Sicard, *Œuvres II — Relations et Mémoires imprimés*, éd. M. Martin, Le Caire 1982, p. 194): «Le Nil a dans son lit beaucoup de limon: les poissons s'en nourrissent».

<sup>5</sup> On sait qu'il en allait autrement en Haute-Égypte où les pêcheurs versaient la τετάρτη ἀλιεῶν dont la perception était affermée: cf. Cl. Préaux, *Économie royale des Lagides*, Bruxelles 1939, p. 206-207.

financière d'une *meris* du nome Arsinoïte ou du nome dans son ensemble où les activités de pêche et le commerce du poisson sont fréquemment évoqués<sup>6</sup>. À ce titre, le basilicogrammate avait son mot à dire. Il n'en reste pas moins vrai que l'on saisit mal dans le détail ce qui justifie qu'il puisse *a priori* s'opposer à ce que sont en train de faire Psenobastis et les *amphiboleis*.

- Ζήνωνι χαίρειν Ψενόβαστις.  
 Εἴ σοι δοκεῖ, καλῶς ποιήσεις γράψας  
 Πανῆι τῶι βασιλικῶι γραμματεῖ  
 ὅπως ἂν πολυωρῆι ἕάν τι εὐγνω-  
 5 μον αὐτὸν ἀξιώμεν. Γίνωσκε δὲ  
 ἡμᾶς καὶ τοὺς ἀμφιβολεῖς {ἡμᾶς}  
 ἐγλαμβάνοντας τοὺς ἀπὸ χερρὸς  
 ἀμφιβάλλοντας ἵνα μηθεῖς  
 10 ἕτερος ἐπιπορεύηται ἐπὶ τὰς  
 νήσους. Γράψων δὲ οὖν Πανῆι ἵνα μὴ  
 ἀντικόπτῃ ἡμῖν.  
 Εὐτύχει.

Verso

- Ψενοβάστις.

1 ante postque χαίρειν vacat spatium unius litterae | 7 l. ἐκλαμβάνον-  
 τας

À Zénon de la part de Psenobastis, bonjour! Si tu es d'accord, ce serait bien que tu écrives à Pauês, le basilicogrammate, d'accueillir avec attention toute demande raisonnable que nous lui ferons. Sache que nous et les pêcheurs à l'épervier nous sommes en train de louer les services (?) de ceux qui pêchent à la force des bras (?) afin que

<sup>6</sup> Cf. le commentaire qu'en a donné J. Dumont, 'La pêche dans le Fayoum hellénistique: traditions et nouveautés d'après le Papyrus Tebtynis 701', *CE* 52 (1977), p. 125-142. Voir aussi Cl. Préaux, *Économie royale des Lagides*, Bruxelles 1939, p. 202-206, et M. Rostovtzeff, *The Social & Economic History of the Hellenistic World*, I, Oxford 1941, p. 296-297, qui reposent essentiellement sur ce document. Plus généralement sur la pêche, on consultera M.C. Besta, 'Pesca e pescatori nell'Egitto greco-romano', *Aegyptus* 2 (1921), p. 67-74 ; S.L. Wallace, *Taxation in Egypt from Augustus to Diocletian*, Princeton 1938, p. 219-221; H. Henne, 'PSI. 901 et la police de la pêche dans l'Égypte gréco-romaine dans ses rapports avec la religion', *Aegyptus* 31 (1951), p. 184-191; H. Melaerts, 'Pêche et pêcheurs à Tebtynis à l'époque romaine', in: *Egitto e storia antica*, Bologna 1989, p. 559-564; *P. Sijp.* 30 intr.; et surtout H. Chouliara-Raïos, *Η αλιεία στην Αίγυπτο υπό το φως των ελληνικών παπύρων* («La pêche en Égypte à la lumière des papyrus grecs»), Ioannina 2003, avec résumé en français, p. 533-550.

personne d'autre ne pénètre sur les îles. Écris donc à Pauês de ne pas nous faire obstacle.

Bonne chance.

Verso

Psenobastis

- 1 Ψενοβάστις: ce personnage ne peut être identifié avec l'un des Psenobastis des archives de Zénon.
- 3 Παυῆι τῷ βασιλικῷ γραμματεῖ: le basilicogrammate Pauês fils de Panêsis (= Phanêsis) (*Pros. Ptol.* 461) est connu par le *P. Cair. Zen.* V 59828 (ca. 242<sup>a</sup>). Cf. aussi l'homonyme (absent de la *Pros. Ptol.*) apparaissant dans *PSI* V 502 de 257<sup>a</sup> (l. 15-16: οἱ δὲ βασιλικοὶ γραμματεῖς καὶ ὁ παρὰ Ζωπυρίωνος Παυῆς).  
Sur le basilicogrammate, qui, avec le stratège et l'économiste, était le fonctionnaire le plus important du nome et le fonctionnaire égyptien le plus haut placé dans l'administration, cf. maintenant Ch. Armoni, *Studien zur Verwaltung des ptolemäischen Ägypten: Das Amt des Basilikos Grammateus* (Papyrologica Coloniensia 36), Paderborn — Munich — Vienne — Zurich 2012.
- 4 πολυωρῆι: le verbe πολυωρέω «traiter avec beaucoup d'attention» est typique de la langue administrative de l'époque ptolémaïque et la grande majorité des 22 attestations appartiennent aux archives de Zénon.
- 4-5 ἐάν τι εὐγνωμον αὐτὸν ἀξιῶμεν: on retrouve cet adjectif utilisé dans des contextes similaires, notamment avec le verbe ἀξιῶ (*P. Cair. Zen.* IV 59587, 2: ἵνα σε τῶν εὐγνωμόνων ἀξιοῖ τι; 59638, 12: δίκαια καὶ εὐγνώμον[α] ἀξί[τοῦ]ν). Le dernier exemple ainsi que *P. Petr.* III 53 (j), 12 (δίκαια ἔμην' καὶ εὐγνώμονά με λέγειν) montrent que cet adjectif s'approche pour le sens de δίκαιος avec lequel il forme un syntagme courant.
- 6 τοὺς ἀμφιβολεῖς: cf. l. 8, ἀμφιβάλλοντας dont le sens doit être déduit de celui du substantif. Ce dernier est très peu attesté dans les papyrus, et seulement à l'époque romaine: *P. Corn.* 46, 6 et, sous la forme συναμφ[ι]βολέων (*BL* II 2, 50), 7-8 (128-131); *P. Thmouis* 1, 115, 22: 116, 3 (180-192); *PSI* VIII 901, 13; 22 (46) (qu'il s'agisse du substantif et non d'un participe, cf. *BL* III 226, accepté par Gignac, *Gram.*, I, p. 231); *P. Sijp.* 30, 40 (II<sup>p</sup>). Nous avons là la plus ancienne attestation du terme, pour autant que la première

occurrence, *Is.* 19, 8, appartient à un livre de la *LXX* daté du II<sup>a</sup> (cf. G. Dorival, M. Harl et O. Munnich, *La Bible grecque des Septante. Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1994, p. 97). Les autres occurrences littéraires sont des citations ou commentaires de ce passage de la *LXX* (Eusèbe, Cyrille, Théodoret, Hésychius).

Le *PSI* VIII 901, déclaration sous serment de pêcheurs, montre que, en tout cas à l'époque romaine, ils étaient organisés en trois catégories: μηδὲ ἐν συνεστορηκέναι μηδὲ συνιστορήσ<ε>ιν ἀ[λ]ιευοῦσι (l. ἀλιεῦσι) μηδὲ σαγηνηεῦσι (l. σαγηνεῦσι) μηδὲ ἀμφιβολουοῦσι (l. ἀμφιβολεῦσι) κυνηγοῦντες (l. κυνηγοῦσι) <ε>ἴδωλα θεῶν ὀξυρύνχων κ(αὶ) λεπιδωτῶν «(nous jurons) de n'avoir été ni d'être à l'avenir en rien complices des *halieis*, des *sagêneis* ou des *amphiboleis* qui attrapent des images des dieux oxyrhynques et lépidotes»<sup>7</sup>. Cette tripartition est confirmée par le *P. Sijp.* 30, registre concernant la levée d'impôt sur toutes les activités de pêche, où sont distingués les *halieis* (l. 42, 52, 55, 60, 64, 103), les *amphiboleis* (l. 40, 75) et les *sagêneutai* (l. 46). Ces trois catégories de pêcheurs correspondent à trois types de pêche:

(1) ἰᾱλιεύς, qui signifie «pêcheur» en général, désigne plus spécifiquement un pêcheur à la ligne ou à l'hameçon (ἀγκιστρεῖα ou ἄγκιστρον);

(2) le σαγηνεύς (appelé aussi σαγηνευτής dans *P. Sijp.* 30 et σαγηνοβόλος dans *SB* XVI 12618, 1 [371P]<sup>8</sup>) est un pêcheur utilisant la seine ou senne (σαγήνη, angl. *seine*), «filet à la traîne composé d'un très long rectangle, muni à la partie inférieure de pesons de pierre ou d'argile pour le maintenir verticalement et à la partie supérieure de rondelles de liège ou de bois (σφαιρῶνες) pour le faire flotter; le centre s'évase en forme de vaste poche où le poisson est peu à peu poussé et rassemblé» (É. Pottier dans Daremberg et Saglio, *DAGR*, s.v. *rete*, p. 852);

<sup>7</sup> Sur l'intérêt religieux de ce texte, cf. H. Henne, *loc. cit.* (n. 8), qui en donne une traduction (cf. aussi *Sel. Pap.* II 329).

<sup>8</sup> Le texte a σαγινοβ( ) que l'éd., H.C. Youtie (*ZPE* 37, 1980, p. 213-214 = *id.*, *Scriptunculae posteriores*, II, p. 577-578) a restitué σαγινοβ(όλω) pour σαγηνοβόλω d'après l'entrée du *LSJ* à ce mot. Mais ce terme est attesté seulement deux fois dans la littérature grecque, qui plus est dans deux épigrammes (Archias le Jeune, *AP* X 10, 4 et Agathias, *AP* VI 167, 6). On pourrait aussi songer à restituer σαγινοβ(ολει) de σαγηνοβολεύς parallèle à ἀμφιβολεύς.



(3) Ἰἀμφιβολεύς désigne un pêcheur à l'épervier (ἀμφίβληστρον; angl. *casting-net*), «filet en forme d'entonnoir, muni de plombs, qu'on lance en l'étalant sur l'eau et qu'on ramène au moyen d'une corde placée à la partie supérieure de la poche» (*ibid.*).

Sur les divers types de filets, cf. Oppien, *Hal.* III 79-91 et Pollux, *Onomasticon*, I 96-97.

On pourrait déduire d'*Isaie* 19, 8 (ὄρασις Αἰγύπτου) que les pêcheurs étaient répartis en quatre catégories: καὶ στενάξουσιν οἱ ἄλεεῖς, καὶ στενάξουσιν πάντες οἱ βάλλοντες ἄγκιστρον εἰς τὸν ποταμόν, καὶ οἱ βάλλοντες σαγήνας καὶ οἱ ἀμφιβολεῖς πενήθουσιν. Mais il est probable que les ἄλεεῖς désignent génériquement les pêcheurs, dont les trois catégories sont ensuite précisées (introduite par un καὶ signifiant «à savoir, ainsi»). Je proposerais de traduire ainsi: «Les pêcheurs gémiront: ainsi gémiront tous ceux qui jettent leur hameçon dans le fleuve, et ceux qui jettent leurs seines et les pêcheurs à l'épervier seront en deuil». Ce texte montre qu'existaient déjà au II<sup>a</sup> les trois catégories principales attestées à l'époque romaine.

Dans notre papyrus comme dans *P. Thmouis* et *P. Corn.*, ἀμφιβολεύς n'apparaît pas en conjonction avec une des autres dénominations de pêcheurs. Aussi l'éditeur des *P. Corn.* considère-t-il comme plus raisonnable de voir dans ce terme un équivalent d'ἀλιεύς au sens générique de «pêcheur»<sup>9</sup>, se fondant sur *Marc* 1, 16: εἶδεν Σίμωνα καὶ Ἀνδρέαν τὸν ἀδελφὸν Σίμωνος ἀμφιβάλλοντας ἐν τῇ θαλάσῃ· ἦσαν γὰρ ἀλιεῖς. Mais, dans le texte évangélique, ἀμφιβάλλοντας décrit le type de pêche que pratiquent Simon et son frère (en l'occurrence à l'épervier), alors qu'ἀλιεῖς les désigne génériquement comme pêcheurs: «(Jésus) vit Simon et André, le frère de Simon, en train de pêcher à l'épervier; car c'étaient des pêcheurs». Les deux termes ne se recourent pas.<sup>10</sup>

Il n'y a aucune raison que, dans notre papyrus, le rédacteur ait employé le très rare ἀμφιβολεῖς et son équivalent participial τοῦς ... ἀμφιβάλλοντας pour désigner des pêcheurs en général. Mais,

<sup>9</sup> C'est peut-être aussi le cas de l'éd. du *P. Thmouis* qui, en 115, 22 n., propose comme traduction d'ἀμφιβολέας «“pêcheurs à l'épervier” ou simplement “pêcheurs”» (je souligne).

<sup>10</sup> On ne peut arguer de la glose d'Hésychius α 3962 ἀμφιβολεῖς· ἀλιεῖς pour conclure à la synonymie des deux termes. Hésychius explique un terme rare par un terme usuel au sens plus large.

comme nous l'avons vu dans l'introduction, il pourrait avoir en tête, non les pêcheurs à l'épervier précisément, mais plus généralement les pêcheurs travaillant avec des filets, comprenant, entre autres, les ἀπὸ χερὸς ἀμφιβάλλοντες qu'il serait possible d'interpréter comme désignant des pêcheurs à la seine. Cela reste néanmoins hypothétique.

- 7 ἐγλαμβάνοντας: sur le passage régulier de κ > γ devant λ, cf. Mayser, *Gram.* I 1, p. 202 (nombreux exemples avec ἐκλαμβάνω). Pour l'emploi du participe après γιγνώσκειν, cf. Mayser, *Gram.* II 1, p. 311. Pour le sens de ce verbe, cf. intr.
- 7-8 τοὺς ἀπὸ χερὸς ἀμφιβάλλοντας: cf. intr.
- 10 νήσους: ce mot désigne deux réalités différentes, liées au phénomène de la crue: (1) les parties hautes de la vallée comme les buttes, remblais, digues, qui émergent des eaux (cf. Hérodote 2.97; Diodore 1.36.8; Strabon 17.1.4; et D. Bonneau, *La crue du Nil*, Paris 1964, p. 86); (2) dans le grec des papyrus, ce sont des «sortes de “bas-fonds”, qui émergent peu à peu par accumulation de limon» (D. Bonneau, *Le fisc et le Nil*, Paris 1971, p. 70). Formant des îles dans le cours des bras du Nil, ces accumulations alluvionnaires «finissent par être soudées, par apports successifs de limon, aux rives auxquelles elles s'ajoutent» (*ibid.*, p. 168) et sont désignées dans l'édit de Tiberius Julius Alexander (*SB V 8444 [68<sup>p</sup>]*) par le mot προσγενήματα, c'est-à-dire des «accroissements» de l'ἀρχαία γῆ (cf. le commentaire de G. Chalon dans son *Édit de Tiberius Julius Alexander. Étude historique et exégétique*, Olten — Lausanne 1963, p. 252-253). Elles sont appelées en égyptien «les (terres) neuves», *t3 mzy*, translittéré en grec sous la forme τμουις, que l'on retrouve dans le *P. Bour.* 42, 371; 372; 374 (166/167) et qui a donné son nom à Thmouis (cf. J. Yoyotte, 'À propos des “terres neuves” et de Thmouis', *Comptes rendus du Groupe Linguistique des Études Chamito-sémitiques* 8, 1957-1960, p. 100-101).  
δὲ οὓν: rare dans les papyrus (*P. Col.* III 18, 5 [257<sup>a</sup>]; *UPZ I* 6, 9 [163<sup>a</sup>]). Cf. J.D. Denniston, *The Greek Particles*, Oxford 1954, p. 461-462 (§ I (1); II (2)).
- 11 ἀντικώπτῃ: ἀντικώπτω «résister, s'opposer, faire obstacle à» est un hapax papyrologique.

## 2 — LETTRE DE LIMNAIOS À ZÉNON

Pl. 3-4

L 34 × H 11,8

23 juin 254<sup>a</sup>

Le papyrus a été enroulé de haut en bas, puis le rouleau ainsi obtenu a été plié en deux parties de longueur à peu près égale. Le feuillet présente ses dimensions d'origine malgré la dégradation de son bord droit, très dentelé à la suite d'un travail de vers ou de rongeur. Une *kollêsis* court à 7,5 cm de la marge supérieure. L'endossement est écrit tête-bêche par rapport au texte du recto.

On remarquera le format *transversa charta* de cette lettre. On est à une époque où les deux formats («horizontal» transfibril [= *transversa charta*] et «vertical» perfibril) étaient en concurrence. Mais étaient-ils ressentis de la même façon? C.C. Edgar remarquait que, si les deux formats de lettres se rencontraient dans les archives de Zénon, celles d'Apollônios étaient presque toujours de format horizontal, c'est-à-dire *transversa charta*, «which was in fact [ajoute-t-il] better adapted for the large, formal hands used in government offices»<sup>11</sup>. Ainsi la lettre de format vertical, avec ses lignes très courtes, pouvait être ressentie comme «moins formelle».

Cette constatation s'accorde bien avec l'écriture très soignée de cette lettre, qui est du type de l'écriture de chancellerie utilisée à l'époque.

↓ Διμναῖος Ζήνωνι χαίρειν. Τὸ καταλυμάτιον οἰκοδομείσθω  
καθότι ἡμεῖς διεγράψαμεν. Τὰ δὲ ξύλα, ἡνίκα ἂν γράψῃς, ἀποστε-  
λοῦμέν σοι· ἐτοῖμα γάρ ἐστιν ἐν Τούφει.  
Ἔρρωσο. (Ἔτους) λβ Παχῶνος α.

Verso

→ Ζήνωνι.

1 post διμναῖος et ζηνωνι et χαιρειν vacat | 2 post διεγραψαμεν vacat | 3 post ετοιμα vacat.

Limnaios à Zénon, bonjour! Que le logement soit bâti selon le plan que nous en avons fait. Quant au bois, quand tu écriras, nous te l'enverrons. Il est en effet prêt à Touphis.

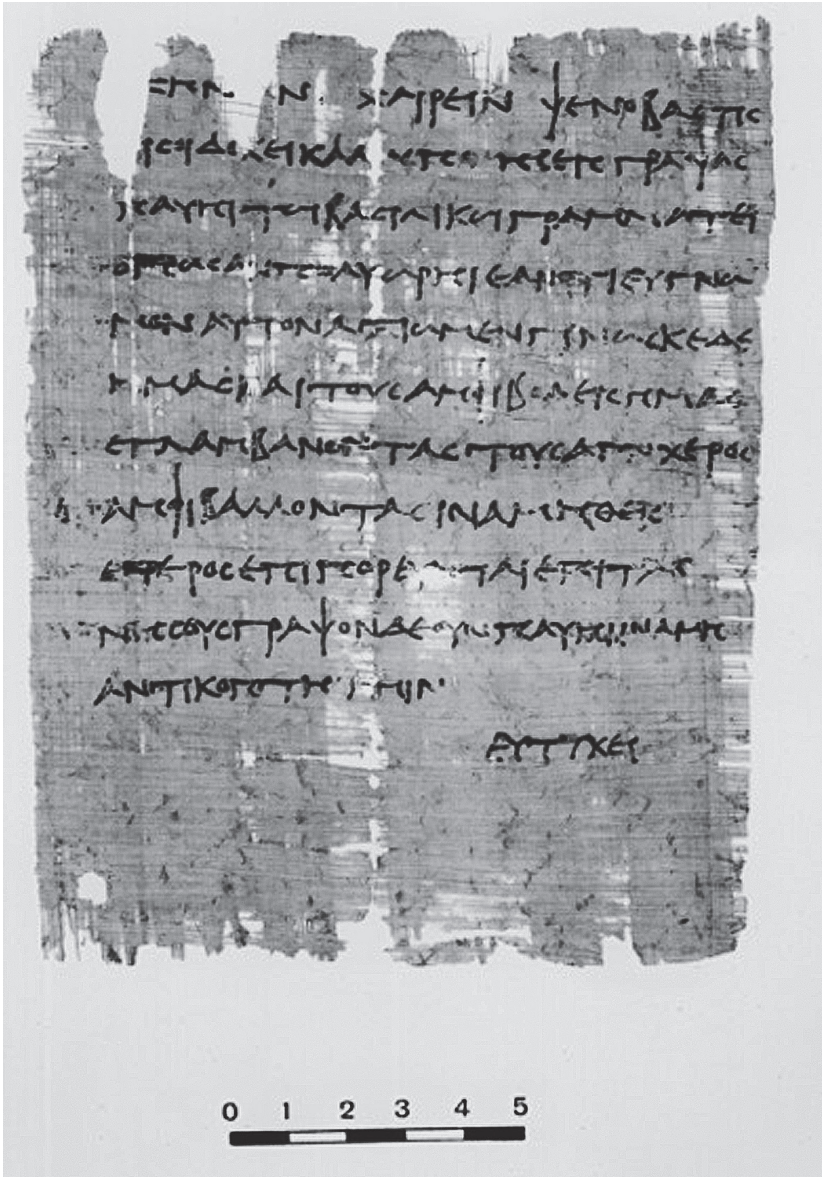
Porte-toi bien. An 32, Pachôn 1.

Verso

À Zénon.

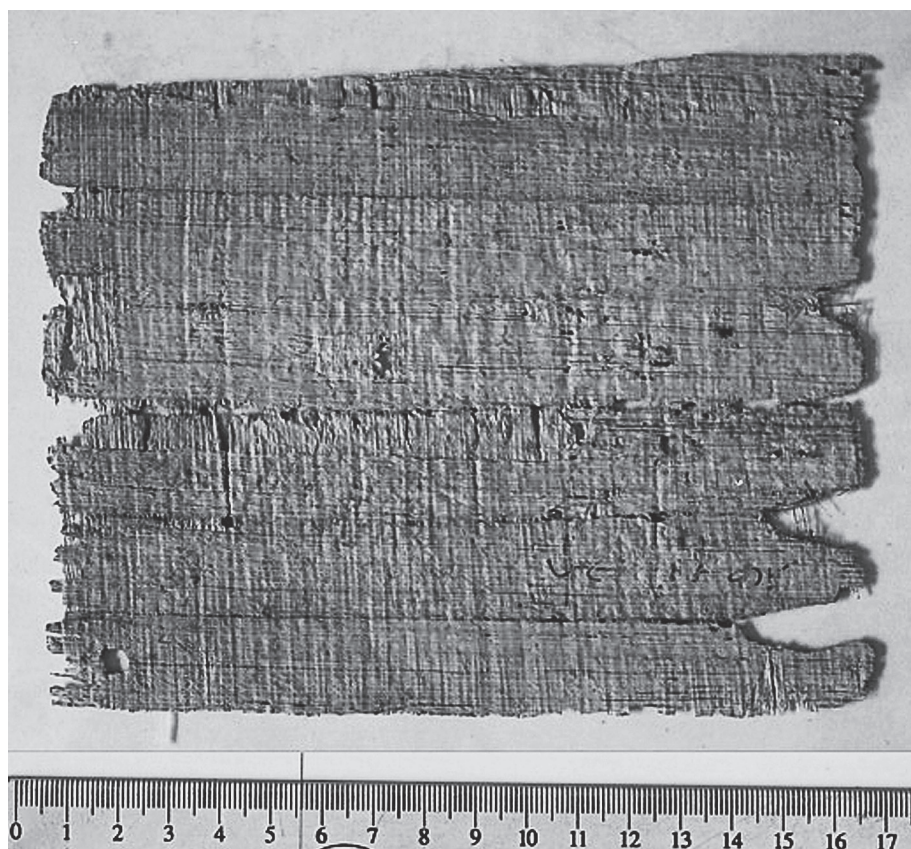
<sup>11</sup> P. Mich. Zen., p. 58 (1931). Voir E.G. Turner, *The Terms Recto and Verso. The Anatomy of the Papyrus Roll* (Papyrologica Bruxellensia 16), Bruxelles 1978, § 4.5.3, p. 35.

- 1 Διμναῖος: le *Guide to the Zenon Archive* recense au moins quatre Limnaios (1- f. d'Antisthène, Cnidien; 2- f. d'Apollonios, d'Aspendos, αἴπολος et ἔρμηνεύς; 3- παιδάρτιον; 4- non identifiés). Le ton de la lettre, qui semble impliquer une certaine proximité sociale entre Limnaios et Zénon, exclut une identification avec les deuxième et troisième. Notons que le seul Limnaios qui, comme ici, écrit une lettre à Zénon est celui du *P. Lond.* VII 2003 (classé dans la catégorie 4 du *Guide*); mais, comme son écriture est, d'après l'éditeur, une «rather untidy uncial hand», il est certainement différent du nôtre.
- καταλυμάτιον: diminutif (qui n'a pas nécessairement une valeur particulière) de κατάλυμα «logement». Inconnu de la littérature, ce diminutif n'est attesté que par trois papyrus, dont deux des archives de Zénon (*P. Cair. Zen.* II 59205, 3; 5 [255/254<sup>a</sup>]; 59254, 3 [252<sup>a</sup>]; *SB* VI 9564, 8 [P]). Dans ces deux attestations, il s'agit de loger ou de préparer un logement pour une personne: ] ποιήσει ἄδουζ' τὸ καταλυμάτιον σήμερον [- - -| - - - λ]αβῶν ἡμῖν καταλυμάτιον ἐμ Φ[ιλαδελφείαι (*P. Cair. Zen.* II 59205, 3; 5); καλῶς οὖν ποιήσεις καταλυμάτιόν μοι ἐτοιμάσας (*P. Cair. Zen.* II 59254, 3, dans laquelle Phaniás, *grammateus tōn hippēōn*, informe Zénon qu'il va passer en revue les recrues qui ont reçu des *klēroi* dans le nome Arsinoïte et lui demande de lui préparer un logement). Dans notre papyrus, il s'agit de construire un bâtiment.
- 3 Τούφει: Touthis, village de l'Aphroditopolite (nome jouxtant l'Arsinoïte et dont Philadelphie est très proche puisque sur la frontière de l'Arsinoïte); cf. Calderini, *Diz.*, s.n. Τοῦφης. D'après *P. Zen. Pest.* App. A, 46, T. Derda situe ce village «at [Aphroditopolis] or south to it, perhaps at the point where the ship-canal towards the Fayum branched off from the Nile» ('Waterway Fayum-Alexandria. A Note on *P. Lille* I 1 (= *P. Zen. Pest.*, Appendix A)', *JJP* 36, 2006, p. 13).
- 4 (Ἔτους) λβ Παχωνς α: an 32 de Ptolémée II, soit 23 juin 254<sup>a</sup> selon le calendrier macédonien (exprimé en mois égyptiens) — ainsi que selon le calendrier financier, dont l'usage n'est ici guère vraisemblable.

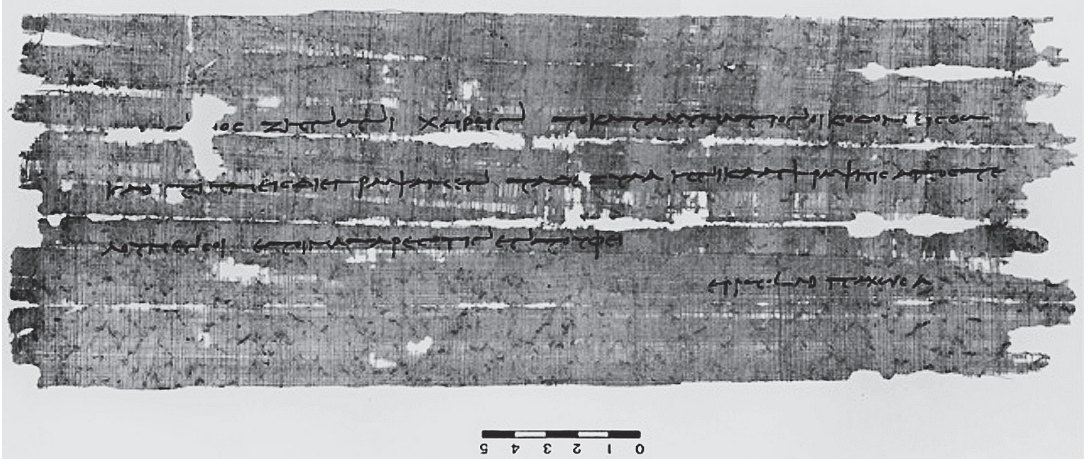


Pl. 1 — P. Zenon 1 recto

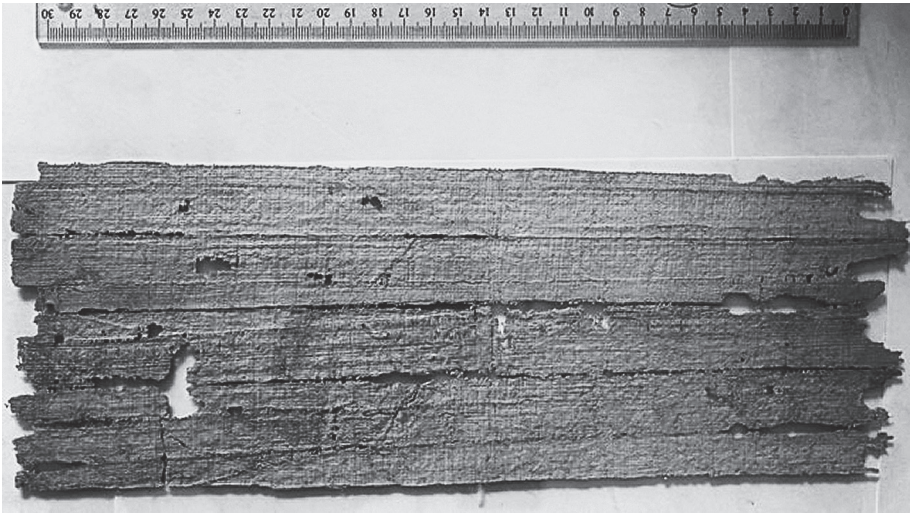




Pl. 2 — P. Zenon 1 verso



Pl. 3 — P. Zenon 2 recto



Pl. 4 — P. Zenon 2 verso